

NOS RÉALISATIONS

Aménagement d'un espace multi-usages —

A l'entrée du village d'Anglars, l'ancien bâtiment agricole « Brugel » a fait l'objet d'une totale rénovation.

Après un désamiantage, les travaux d'aménagement ont débuté en juillet 2022 et se sont achevés en novembre 2023.

Trois espaces ont été créés :

- Un espace Maison d'Assistantes Maternelles,
- Un espace professionnel,
- Un espace d'environ 270 m² dont l'utilisation est à définir.

Nos partenaires financiers :



PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL

Coût total : 929 500 €

Subventions :

Etat : 194 000 €

Département : 96 627 €

CAF (sur la partie MAM) : 158 400 €

LEADER (fonds Européens) : 161 127 €

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Le Nuage de Douceur »



La MAM a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2023 sous le nom

« **Le Nuage de Douceur** »

Gérée par trois assistantes maternelles,
sa capacité d'accueil est de
12 enfants de 0 à 3 ans.

Tél : 09 77 49 37 12

Mail : mamlenuagededouceur@laposte.net

Deux autres
locaux d'environ
25m² sont encore
disponibles à la
location.

Un espace pour professionnels composé de trois locaux

Salon de coiffure mixte : a ouvert son salon
« **L'instant coiffure par Manon** » en juillet 2023



Manon Bories

Tél : 05 65 64 28 19

Horaires d'ouverture :

Lundi – mardi : 8h30 - 12h30/13h30-18h

Mercredi : 8h30 – 12h30

Fermé le jeudi

Vendredi : 8h30 – 19h30 (sans interruption)

Samedi : 8h – 13h



Une partie médiane du bâtiment

La partie médiane du bâtiment dont l'utilisation est encore à définir doit faire l'objet de travaux d'insonorisation avant mise en service.

Aménagement paysager des abords

Le parking a été bitumé. Les emplacements ont été matérialisés par un marquage au sol. Les plantations et les aménagements des espaces verts ont été réalisés par les agents communaux.

Logement locatif T4 à Anglars

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne grange située rue du Maréchal Ferrand sont terminés. De nouveaux habitants y sont installés depuis le 1^{er} avril.

Adressage

L'opération d'adressage, entreprise depuis déjà plusieurs années sur la commune, est désormais terminée.



Lotissement à Aubignac

6 lots de 1367m² à 1718m² - Prix de vente 24€/m²



Travaux Voirie

De compétence communautaire, l'entretien de la voirie communale est maintenu de façon régulière. Le budget annuel alloué est de 45 000€.

Sur le chemin de Saint Félix à la Bassoulie, le pont de la Planque a été restauré par les agents communaux.



Transition énergétique

Pour maîtriser la consommation des énergies, il a été menées diverses actions :

- La pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment multi-usages à l'entrée du village d'Anglars pour une puissance de 170 kw. Cette installation complète celle déjà existante sur l'atelier municipal.
- Le renouvellement du parc d'éclairage public avec des lampes LED permettant l'abaissement de l'intensité entre 23h et 5h du matin est réalisé pour Anglars, Saint Félix et les carrefours au niveau de la zone d'Anglars et la Remise.



Plaque commémorative

Une nouvelle plaque commémorative en verre est installée sur la façade de la mairie complétée d'une œuvre contemporaine réalisée par Rémi VIGUIER (SÛLA) artiste peintre de Pautussac. Elle a été dévoilée lors de la cérémonie du 11 novembre aux habitants de la commune. En présence de tous les enseignants de l'école, les élèves de CM ont fait lecture d'une lettre d'un poilu à sa famille.

Aires jeux et de loisirs

Un espace de jeux supplémentaire a été créé dans le bourg d'Anglars.

De nouveaux équipements viennent compléter les structures existantes au Bruel et à Aubignac. Une table de pique-nique a été installée à la Bassoulie. Le terrain de sport de Pautussac a été bitumé.



SÛLA à l'école



En lien avec la directrice Madame Anne SEGUR, l'artiste Rémi Viguié est intervenu le 21 novembre dans la classe des CM1-CM2 afin d'expliquer son travail d'artiste et la conception de son oeuvre.

Il a animé un atelier dessin afin que les enfants mettent en pratique ces techniques.

Les élèves ont été ravis de rencontrer Rémi, enfant de leur village, qui a su se mettre à leur portée.

Rentrée scolaire

88 élèves sont répartis sur 4 classes, 2 ATSEM secondent les enseignants de maternelle et CP.

Les enfants sont accueillis à partir de 2 ans et demi. Ils doivent avoir 2 ans révolus à la rentrée de septembre pour pouvoir éventuellement intégrer l'école dans le courant de l'année.

L'inscription se fait auprès du secrétariat de mairie.
Vous trouverez le document
d'inscription sur le site de la commune

www.anglarsaintfelix.fr

Vous pouvez contacter la directrice de l'école
pour découvrir les locaux

6 route des Ecoliers -
12390 ANGLARS SAINT-FELIX
Téléphone : 05 65 64 43 58

PLUI

Afin de se conformer à la réglementation restrictive et imposée par l'Etat, la Communauté de communes du Pays Rignacois et ses communes membres se sont engagées dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) en janvier 2022. Ce document, une fois élaboré et approuvé se substituera à la Carte Communale actuelle et déterminera les zones constructibles et non constructibles. Le dossier d'information est consultable en mairie.

NOS PROJETS



Restauration église d'Anglars

L'édifice est fermé au public depuis janvier 2023 en raison d'importants dommages compromettant sa solidité.

Les travaux consistent au renforcement de la structure, à la consolidation d'une partie de la charpente et à la réfection des peintures intérieures endommagées par les infiltrations.

N'étant pas inscrite au patrimoine des monuments historiques, ces travaux ne seront pas éligibles à certains financements habituellement octroyés pour ce type de restauration.

Une convention de collecte de dons a été signée le 12 mars dernier avec la Fondation de Patrimoine. Elle s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'appel aux dons visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

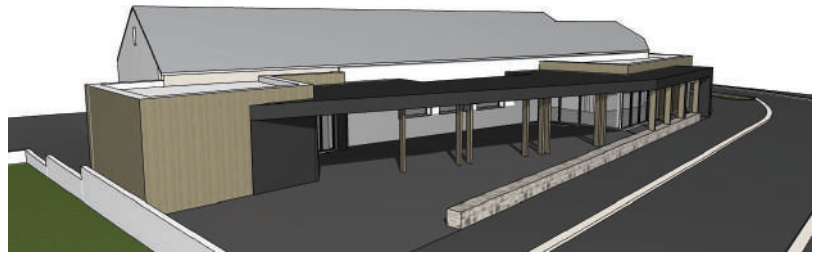


Rénovation des salles des fêtes –

Dans la continuité du programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, des travaux à la salle des fêtes d'Anglars vont être entrepris (isolation des murs, remplacement des menuiseries et du mode de chauffage, installation d'un éclairage LED).

La partie entrée/bar sera également réaménagée et un local de rangement sera construit.

Les chapiteaux des 2 salles d'Anglars et de Saint Félix seront remplacés par des auvents. Ces travaux s'étaleront sur 2 ou 3 années.



Esquisses de la salle des fêtes d'Anglars



Mise en sécurité du village Anglars

En collaboration avec les services du Département une étude est menée pour déterminer les aménagements nécessaires à la sécurisation de la circulation dans le village et aux abords de la salle des fêtes.

VOS SERVICES

France Services



La Poste de Rignac labellisée France Services propose un accompagnement dans les démarches administratives : emploi, retraite, santé, impôts, famille, documents officiels... ainsi qu'un accompagnement dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition.

Contact : 05 65 80 21 03
Mail : rignac@france-services.gouv.fr

NOUVEAU

Point info seniors

Soutenu par le Département de l'Aveyron et depuis le 1er janvier, un nouveau service à destination des personnes âgées a ouvert ses portes. Madame Elodie Fraysse informe, conseille et oriente les personnes de plus de 60 ans ainsi que leurs aidants. Elle anime également des actions en faveur de ce public sur le territoire.

Son bureau est situé à la mairie de Rignac.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Sur rendez-vous uniquement au 05 65 80 26 05 :

- Les semaines impaires le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- Les semaines paires le jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Elle répond sur divers points :

- Les aides pour le maintien à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomie, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles

L'Eclaircie Espace d'Accueil et d'Activités ADMR de Rignac

Cette structure d'accueil de jour non médicalisée propose des activités aux personnes âgées dans les locaux mis à disposition par la municipalité à la salle des associations de Saint Félix.

Mardi et Jeudi : 9H30-17H00 (repas compris)

Contact : 05 65 64 15 08



Transport à la demande

Ce service permet à l'utilisateur d'effectuer l'aller-retour domicile /Rignac les lundi et mardi matin.

Information et réservation 08 05 608 100

Présente Verte

Ce service de téléassistance est destiné aux personnes âgées afin de favoriser leur maintien à domicile. La commune prend en charge les frais de dossier qui s'élèvent à 35€. Contact 05 65 75 39 03

Aide alimentaire

En lien avec la banque alimentaire, la distribution de colis a lieu une fois par mois pour les personnes ou familles en difficulté. Contact 05 65 80 20 80

Portage des repas à domicile

Contact 05 65 80 20 80

Assistantes maternelles Anglars-Saint-Félix

BRU Valérie - Anglarès - 06 24 91 49 44
DEVIC Amélie - La Badoque - 06 84 70 21 46

Relais Petite Enfance Rignac

Lieu d'information, d'orientation et d'animation à destination des parents, des assistantes maternelles et des tout petits. Contact 05 65 64 50 57 - multi-accueil@pays-rignacois.fr

Centre de Loisirs Les Alzouzos Rignac

Accueil des enfants de 3 à 13 ans les mercredi et vacances scolaires. Contact 06 77 26 01 97

MAM « Le Nuage de Douceur »

Tél : 09 77 49 37 12 - mamnuagededouceur@laposte.net

Crèche L'Arc En Ciel Rignac

Ouverture du lundi au vendredi 7H20 -18H40
Contact 05 65 64 50 57 - multi-accueil@pays-rignacois.fr

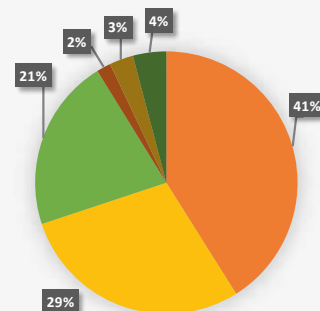
LES FINANCES

Investissements 2022-2023	Montant HT	Montant subventions
Salle des Fêtes St Félix : - Aménagement rangement - Jardinières	1 500 € 2 655 €	
Matériel salle des fêtes : percolateur, lave-vaisselle...	2 500 €	
Petits matériels service technique	16 00 €	
Rénovation Eclairage public : - Bourgs centre - Hameaux	42 059 € 26 381 €	SIEDA : 38 500 € Etat - Fonds Vert : 10 515 € Reste à charge commune : 19 425 €
Mairie : Garde-corps - Aménagement bureau Plaque commémorative	24 499 €	
Logement locatif T4 (Anglars) :	190 000 €	Département : 32 000 € Région : 11 000 €
Plaques rues - numérotation hameaux	7 000 €	
Voirie : - Goudronnage Pautussac - Travaux divers sur chemins ruraux	4 900 € 3 300 €	
Aires jeux et loisirs : - Structures de jeux et tables - Goudronnage terrain sport Pautussac	17 954 € 17 900 €	
Bâtiment Multi-usages : - Achat bâtiment - Travaux	143 000 € 786 500 €	Etat : 194 000 € Département : 96 627 € CAF (sur partie MAM) : 158 400 € LEADER* (fonds Européens) : 161 127 € (*Hors achat bâtiment et MAM)
Remboursement capital emprunt	29 900 €/an	
Lotissement Aubignac : - Achat terrain (19 000m ² / dont 9 857m ² Lotis) - Travaux - Etudes /travaux géomètre	61 800 € 91 200 € 15 800 €	
Centrale photovoltaïque : Toiture Espace multi-usages	104 000 €	

La loi des finances 2024 a prévu une revalorisation de 3,9% des valeurs locatives qui servent de base au calcul des impôts. Toutefois, la commune a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts en 2024.

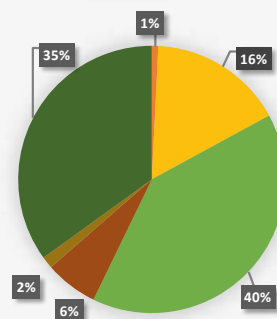
FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses : 316 466 €



- Charges générales
- Charges de personnel
- Gestion courante
- Opération d'ordre
- Dotation aux amortissements
- Intérêts de la dette

Recettes : 1 053 795 €



- Dotations et participations
- Excédent 2022 reporté
- Impôts et taxes
- Produits (loyers...)
- Vente bus / remboursement divers
- Produits divers (location salles des fêtes...)

En 2023, le fonctionnement a permis de dégager un excédent de 737 329 € permettant le financement des investissements.

Zone d'activité la Croix de Revel

- **ABRIAL Guillaume** – Garage Automobile – 06 73 91 35 24
- **ARRAZAT AETP – SEGALA VIDANGE** – Assainissement – Entreprise de terrassement – 05 65 80 48 02
- **AVEYMECANIC** – Réalisation pièces mécaniques de précision – 05 65 43 29 10
- **CAB Construction** – Entreprise de maçonnerie- 05 65 63 17 46
- **DECOUP 3P** – Ferronnerie – 05 65 63 92 29
- **DIRECT BETON** – Béton prêt à l'emploi – 05 65 63 01 01
- **LA POSTE** – Centre de tri postal – 05 65 43 76 80
- **MIRABEL BALAYAGE** – Entreprise de nettoyage – travaux publics – vente de bois – 05 65 80 48 02

Installation prochaine nouvelle entreprise : **DECONS Récupération** –Valorisation de déchets métalliques

L'Artisanat & Commerce

- **A-B FINITION** – M. Dupuis Michael – Rénovation intérieur – 06 33 48 31 61 – Le Théron
- **ARCOFFER** – M. Espinasse Francis – Travail du fer – 06 81 93 53 37 – Le Théron
- **BARBOSA Gwendoline** – Couturière Atelier de Tinou – 07 67 58 35 89 – La Barthe Grande
- **BAYOL LAETITIA** - Thérapeute - 06 85 55 80 35 - Anglars
- **BRU Aurélien** - Les Jardins d'Auré – Travaux d'entretiens et création de jardins – 06 20 31 19 10 -Anglarès
- **Entreprise CANTALOUBE** – Terrassement – 06 82 44 91 40 – Le Tronc
- **DG ELEC** – M. Grialou Dominique – Electricité, chauffage, automatisme, énergies renouvelables – 06 80 46 14 48 – La Remise
- **DORDAIN Margot** – Dessinatrice – Projeteuse en bâtiment (Bureau d'étude) – 06 72 55 06 19 – Le Buel
- **DORDAIN Margot** – Conseillère immobilière SAFTI – 06 72 55 06 16 – Le Buel
- **ETA TARAYRE** – M. Tarayre Pierre-Richard – Travaux agricoles – 06 43 45 99 25 – Lespélugie
- **EURL GINESTET** – M. Ginestet Hugues – Menuiserie, charpente, couverture – 05 65 43 40 64 – Anglars
- **GANNE CALMELS Nathalie** – Secrétariat – 05 65 63 19 90 – St-Félix
- **KALICI COMMUNICATION & PHOTOGRAPHIE** - Agence de publicité & Studio photo - 05 65 63 69 27 - La Remise
- **L'INSTANT COIFFURE PAR MANON** – Manon Bories - Coiffeuse - 05 65 64 28 19 - Anglars
- **LISIEWICK Barthélémy** - Espaces verts et petits Travaux 06 86 86 79 76
- **Entreprise MURATET** – Couvreur – 06 80 41 87 44 – muratetcouverture@gmail.com – Lespélugie
- **LES MUNETTES À JULIA** – Mme Nègre – Création de sacs et de pochettes en cuir – 06 72 70 99 04 – St-Félix
- **POUGET Xavier** – Plomberie, chauffage, ramonage – 05 65 64 17 81 – La Sécade
- **RAOUL Sixtine** – Sophrologue – 06 28 65 03 40 – Consultation à domicile ou 25 rue de la muraille – 12390 Rignac
- **SAVEL** – Mme Salesse – Fouaces artisanales – 06 09 13 04 97 – La Bonaurie
- **TOUT EXTERIEUR** – M. Baltron Cédric – Entretien espaces verts, travaux extérieurs, paysagiste – 06 83 14 47 63 – Le Buel
- **LES TRUC'S BIDULES DE MYLLIE** – Couturière – 06 66 31 65 00 – Le Buel
- **RELAJ DE LA CROIX DE REVEL** – Restauration – 05 65 64 76 62

Tout nouveau commerçant ou artisan installé sur la commune peut se rapprocher de la mairie afin de paraître dans le prochain bulletin municipal.

Les agents municipaux

L'équipe municipale s'est agrandie. Depuis le 1er octobre 2023 Sébastien GRÈS travaille à mi-temps et a rejoint Christophe COUGOULE au service technique.



Frelons Asiatiques

Intervention prise en charge par la commune. Se rapprocher du secrétariat de mairie pour information.

Cimetière / columbarium

Les concessions

Concessions trentenaires 30 €/m²

Concessions cinquantenaires 40 €/m²

Columbarium : chaque case pourra contenir quatre urnes d'un diamètre de 20cm.

Durée et prix :

- 30 ans : 1 000 €

- 50 ans : 1 500 €



Dispersion dans jardin du souvenir : 50 €

Salles Communales

La réservation des salles communales et le prêt de mobilier se font auprès du secrétariat de mairie.

Prêt de mobilier :

Les tables et chaises sont à disposition des administrés, en fonction de l'occupation des salles. Tout matériel non restitué ou détérioré devra être remboursé.

Quelques règles à respecter !

ANIMAUX DOMESTIQUES

Face à la recrudescence de chiens et de chats errants sur la commune, des rappels s'imposent !

Déjections : Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, les espaces verts publics et les aires de jeux. Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre.

Chiens dangereux : Il est obligatoire d'obtenir un permis de détention délivré par la mairie pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie (Pit bulls, Boerbull, Rottweiler, Tosa, Staffordshire, terrier, American Staff).

Chiens en divagation : ne pas laisser sans surveillance votre animal domestique en dehors de votre propriété ou lors de vos randonnées.



L'arrêté municipal N°2024-01 du 10 février 2024 - Prévention des troubles engendrés par la divagation de chiens

VITESSE ET SÉCURITÉ

Conducteurs, levez le pied !

Il est demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse, d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne, hameaux et villages et aux abords de l'école.

NUISANCES SONORES

Restons vigilant pour ne pas perturber le voisinage avec des bruits qui peuvent s'avérer gênants.

AIRES DE JEUX & ESPACES VERTS

Respecter ces lieux. L'utilisation des jeux doit se faire sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Etat Civil

2022 : 9 naissances, 2 mariages, 1 PACS, 8 décès

2023 : 7 naissances, 4 mariages, 9 décès

Population INSEE

938 habitants

TARIF : SALLE DES FÊTES		Caution = 250 €
	SALLE SEULE	SALLE + CUISINE
Résidents	20 €	60 €
Associations Communales	Gratuit pour les activités socio-culturelles	
Non résidents & Associations hors commune	100 €	250 €
Forfait chauffage du 15/10 au 15/04 : 15 €		

TARIF : SALLE DES ASSOCIATIONS	
Résidents	30 €
Associations Communales	Gratuit
Non résidents & Associations hors commune	Salle : 20 € / Copieur : 0,15 € la copie
Forfait chauffage du 15/10 au 15/04 : 10 €	